

## Bretagne : le Gouvernement s'attaque aux algues vertes

Jean-Philippe BOUIN (FDSEA 85 - FNSEA 44)

06/02/2010 | Mise à jour : 15:47



**La secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno a présenté en Conseil des ministres le 3 février un plan quinquennal de lutte contre les algues vertes sur les côtes bretonnes. quelque 134 millions d'euros seront dégagés sur la période 2010-2014, pour éliminer les algues dont 40 millions d'euros pour les années 2010 et 2011.**

L'agriculture est directement concernée par ce plan et les principales dispositions retenues visent à réduire les rejets d'azote dans la nature. Ainsi le plan veut limiter le taux de nitrates à 10 mg par litre dans les rivières, au lieu des 50 mg admis pour la consommation humaine. Concrètement, l'Etat demandera aux exploitants agricoles de déclarer la quantité totale d'engrais chimiques utilisés et la quantité de lisier produite par les animaux. Surtout les agriculteurs sont invités à modifier leurs pratiques agricoles, « une mesure essentielle » a insisté, Chantal Jouanno, puisque le volume des engrais minéraux azotés achetés par les agriculteurs bretons est égal au volume des excédents d'azote en Bretagne ».

Outre la prévention qui vise essentiellement les pratiques agricoles, l'Etat entend se débarrasser des algues échouées sur les plages en encourageant des filières de collecte et valorisation. Notamment par des unités de méthanisation.

Le Gouvernement a décidé de se mobiliser sur ce dossier après l'émoi suscité, en juillet dernier, par la mort subite d'un cheval et le malaise de son cavalier sur une plage des Côtes d'Armor. En 2008, deux chiens avaient également trouvé la mort sur les côtes.